

AUTO-DIAGNOSTIC : De qui se moque t on ?

Le DRAPS, Directeur Régional Adjoint en charge de la Performance Sociale aux élus représentants du Personnel suite à leurs interrogations sur les «obligations de réalisation d'auto-diagnostic» en lien notamment avec la prime de performance :

«l'auto-diagnostic n'est pas obligatoire !» Réunion CSE du 30 Septembre

«L'auto-diagnostic n'est pas obligatoire ! Il n'y a pas d'obligation formelle à le faire » Réunion CSE du 7 Octobre

Mais pendant ce temps-là ...

Extrait d'un message d'un.e responsable d'équipe à une équipe suite à une consigne donnée par la Direction Régionale avec instauration de journées bloquées: (extrait d'un message parmi d'autres)

«Bonjour à tous,

Comme je vous l'écrivais sur TEAMS XX, Jeudi 13/10 **vous réaliserez tous impérativement*** l'auto diagnostic et/ou l'atout conseiller en vue de la campagne EPA 2023.

...

Il faut que vous vous inscriviez avant le 13 sur SIRHUS pour pouvoir les réaliser le 13
Merci de me confirmer individuellement que vous avez pu faire le nécessaire sur SIRHUS !

***impérativement** : Adverbe - De façon impérative, qui correspond à un ordre absolu.

différent de non obligatoire (adj.) 1. qu'on peut ou non utiliser . 2. non requis par une règle ou une loi

Alors face à ce double discours, qui place les élus et les salarié.es dans une incompréhension totale, soit cet auto-diagnostic devient obligatoire et entre dans le plan de formation annuel de chaque agent, **soit cet indicateur est retiré des indicateurs utilisés pour calculer la prime de performance Manager** car forcément une forme de pression ou «d'incitation forte (lol) » qui va du DR aux REP va se mettre en place pour qu'un outil basé sur le volontariat devienne la règle et que les résultats de celui-ci soient présentés lors d'EPA ou d'EP !

Les agents n'ont pas peur de cet outil ! Ils voudraient juste pouvoir comme c'est prévu, être libres de l'utiliser ou non !

Et qu'en cas d'utilisation, il ne soit pas utilisé contre eux !

A bon entendeur ...